

Sautron

AVRIL 2011 • N° 188 • www.sautron.fr

magazine

Ville de Sautron

Agenda 21



○ Social

○ Environnement

○ Économie

Sommaire



Dossier

l'Agenda 21 sautronnais

4



Informations municipales

6



Nantes Métropole

9



Vie économique - Finances

10



Environnement
Cadre de Vie

11



Vie Sociale

14



Enfance-Jeunesse

15



Culture et Manifestations

16



Etat-civil

18



Un peu d'histoire

19

Les monuments
aux morts

Quelques dates à retenir

20

Mairie de Sautron

14 rue de la Vallée • BP 60045 • 44880 Sautron
Tél. : 02 51 77 86 86
Site officiel : www.sautron.fr
mairie@sautron.fr

Service Administration générale

14 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 86
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h15
Le samedi 9h-12h (état-civil)

Service Famille, Sport culture et Vie Sociale

6 rue de la Mairie
Tél. : 02 51 77 86 97 ou 86 98 ou 86 96
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30 et
13h30-17h15
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

Au sein de ce service,
le service Sport-Culture est ouvert au public :
• Lundi de 9h à 12h15
• Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15
• Mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Service Urbanisme et Patrimoine

23 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 94
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15

Au sein de ce service, **le service
urbanisme** est ouvert au public :
• lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30
• mercredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h15

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

25 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 89

Service communication

25 rue de la Vallée
Tél. 02 51 77 88 42

Bibliothèque municipale

33 rue de la Vallée
Tél. : 02 40 63 52 21



Marie-Cécile Gessant • Maire de Sautron

mariececile.gessant@sautron.fr

► Sautron se lance dans l'élaboration de son « Agenda 21 », qu'est-ce que cela signifie exactement ?

Historiquement, le terme « Agenda 21 » est issu du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 et désigne « un programme d'actions pour le XXI^e siècle ». L'agenda 21 « local » est un véritable projet de développement durable à l'échelle d'une collectivité, qui se traduira concrètement pour Sautron par un plan d'actions élaboré en concertation avec tous les acteurs de notre territoire, que sont les élus, les services, les entreprises, les associations, les administrations et bien sûr les citoyens. L'objectif général est d'améliorer davantage et autant que faire se peut le bien-être et le cadre de vie des Sautronnais en conciliant trois mondes différents, celui de l'économie, celui de l'environnement et celui du social. Rappelons, parce que l'on résume souvent ce concept à sa dimension écologique, que le « développement durable » ne concerne pas seulement la protection de l'environnement et de la biodiversité ; il s'agit également de favoriser le bien-être de tous dans une logique de progrès et d'équité sociale et d'assurer un dynamisme économique et la pérennité des activités. Je crois comme l'a évoqué le ministère de l'écologie et du développement durable, qu'à long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

L'équipe municipale a déjà mis en œuvre un certain nombre d'opérations intégrant ces principes du développement durable. Je citerais la réduction drastique des produits phytosanitaires pour l'entretien de nos espaces verts, l'utilisation de papiers écologiques pour tous nos supports de communication ou encore le choix de concevoir la Halle de la Linière avec des matériaux respectueux de l'environnement et une utilisation d'énergie renouvelable pour son fonctionnement. Je pourrais aussi citer le projet de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) associé à une crèche sur le secteur de la Carrosserie qui par sa dimension sociale et intergénérationnelle relève également du développement durable. C'est également le cas pour l'opération « Parrainage Emploi » et sa dimension économique.

Avec ce projet d'Agenda 21, il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin que ces premières approches et de recenser par le biais de la concertation, et cela commence par le questionnaire inséré dans ce magazine auquel j'invite le plus grand nombre à répondre, tout ce qui pourrait encore être fait de façon raisonnable en faveur du développement durable.

Nous sommes aujourd'hui dans la première phase de l'Agenda 21 qui consiste à établir un diagnostic précis de la situation de Sautron et des pratiques des habitants afin de préciser les points forts et les points faibles de la commune au regard du développement durable. D'autres rencontres avec les Sautronnais suivront pour aboutir ensemble à un plan d'actions qui assurera un avenir durable et équilibré au bénéfice de tous.

► La municipalité indique une hausse des impôts à Sautron, de 1,5 % pour la Taxe d'Habitation, 1,5 % pour la Taxe Foncière Non Bâtie et de 2 % pour la Taxe Foncière Bâtie. Pourquoi ces augmentations ?

Nous nous devons de préserver la qualité des services à la population tout en ayant à faire face à l'inflation, qui pèse sur notre budget de fonctionnement, et à de nouvelles dépenses, comme le passage de 2 à 4 produits bio par semaine dans la restauration scolaire. La qualité des services que sont en droit d'exiger les usagers a un coût et cela justifie aussi cette augmentation. Mais que les contribuables se rassurent, nous avons encore bâti un budget cohérent et maîtrisé allié à une pression fiscale très modérée qui n'impliquera qu'un léger effort de quelques euros par mois, ce qui est là aussi conforme à nos engagements. Pour bien illustrer mes propos cette hausse des taux signifie par exemple que le taux de la taxe d'habitation passera de 14,34 % à 14,56 % ce qui est pour le moins très raisonnable vous en conviendrez.

Les Sautronnais bénéficieront encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération, tout en pouvant compter sur un budget solide et sur une action municipale de qualité, plus solidaire et tournée vers les investissements d'avenir.



Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel
d'information municipale
N°188 • Avril 2011

Directeur
de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :
Ville de Sautron,
La Contemporaine

Création, réalisation et
impression sur du papier
100% écologique,
composé de fibres
recyclées et de fibres
issues de bois labélisés
FSC et encres à base
végétale par

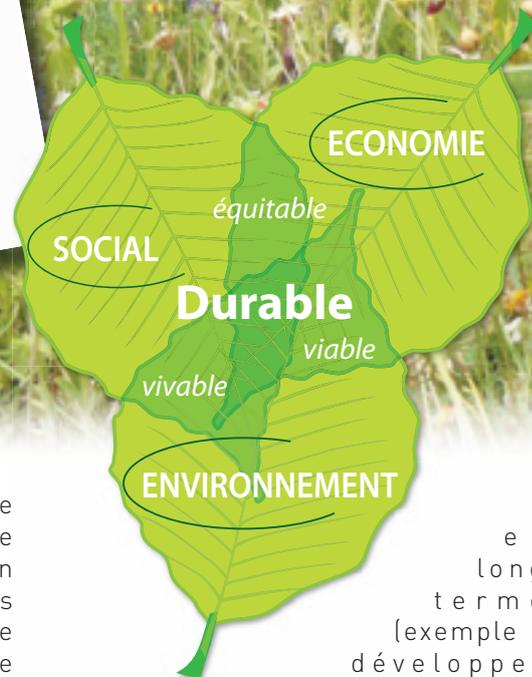
LA CONTEMPORAINE
Labélisée IMPRIM'VERT
STE-LUCE/LOIRE
0251 135050

Tirage :
3200 exemplaires

Dépôt légal :
A parution

N° ISSN :
1268-4562





Sautron lance son Agenda 21 !

La ville de Sautron, par la délibération du Conseil Municipal du 10 février 2011 se lance officiellement dans l'élaboration de son **Agenda 21**.

L'Agenda 21 est « **un programme d'actions pour le XXI^e siècle** ». Cet outil a été créé lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 et peut être utilisé à différentes échelles du territoire (région, département, commune). Il vise à mettre en œuvre le développement durable. Contrairement à ce que l'on peut entendre, le **développement durable** ne correspond pas uniquement à la **protection de l'environnement** mais intègre pleinement deux autres enjeux : **les enjeux économiques** et **les enjeux sociaux**.

Le développement durable vise à repenser notre mode de développement actuel en conciliant les préoccupations économiques (production de biens et services), sociales (lutte contre les inégalités) et environnementales (protection de la biodiversité et lutte contre le changement climatique).

En mettant en œuvre le développement durable, l'Agenda 21 sautronnais tendra à l'amélioration du bien-être et du cadre de vie des Sautronnais.

Il comprendra des actions concrètes et réalisables à court terme (exemple : l'organisation de soirée-débat sur un sujet particulier), moyen

et long terme (exemple : développer les énergies renouvelables au sein de la collectivité). Il ne peut se faire sans une concertation et une participation approfondie de toutes et de tous.

Le programme d'actions n'a pas pour objectif de contraindre les Sautronnais à tel ou tel comportement mais plutôt de les inciter à agir, en valorisant les bonnes pratiques et en les développant tant au niveau de la municipalité que celui des habitants.

Les phases de l'élaboration de l'Agenda 21 sautronnais



La réalisation du diagnostic de Sautron constitue la **première étape**. Elle a débuté le 1^{er} décembre 2010. Deux stagiaires **Marine Rey** et **Philippe Pétilion** missionnés par la Mairie sont chargés de **réaliser ce diagnostic**. Il s'agit de recueillir des données diverses sur la commune (données démographiques, économiques...) et de recenser les actions déjà menées, s'inscrivant dans une démarche de développement durable, non seulement par la municipalité mais aussi par les écoles, les associations, les entreprises et les Sautronnais. On peut citer par exemple la visite du centre de tri des déchets « Arc-en-ciel » de Couëron par des classes primaires, le portage de repas à domicile pour les personnes âgées, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires par l'équipe

Etapes de l'élaboration de l'Agenda 21 sautronnais





Photothèque VEOLIA - Alexis Ducloux

► Trommel de l'usine Arc-en-Ciel, Couëron.

des espaces verts... L'objectif du diagnostic est de dresser un état des lieux de la commune permettant d'identifier les atouts et faiblesses de Sautron. **Pour un diagnostic complet, il est important que tous les Sautronnais y soient associés.**

C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à répondre au questionnaire présent dans ce « Sautron magazine ».

► **La deuxième étape** a pour objectif de **faire émerger des pistes de mise en œuvre** du développement

durable. Elles proviendront des Sautronnais, des élus et des agents municipaux. Les Sautronnais, le désirent, pourront proposer les actions qu'ils souhaiteraient voir mises en place sur la commune. Il faudra ensuite identifier celles qui sont réalisables et les classer en fonction de leur priorité. Cette étape permettra de finaliser le programme d'actions de Sautron, c'est-à-dire l'Agenda 21 sautronnais.

► **La troisième étape** consistera en **l'adoption de l'Agenda 21** par le Conseil Municipal.

Photothèque VEOLIA - Alexis Ducloux



► Usine Arc-en-Ciel, Couëron.

► **La quatrième étape** verra la **mise en œuvre des actions** adoptées. En parallèle, un suivi et une évaluation continus et partagés seront menés avec les Sautronnais.

Evènement Semaine du développement durable



La Semaine du Développement Durable aura lieu pour la première année sur Sautron du 8 au 18 avril. La municipalité vous propose en partenariat avec Nantes Métropole une série d'animations autour du thème retenu pour 2011 au niveau national « *Changeons nos comportements* ».

Tous les âges y sont conviés !

➔ Du vendredi 8 avril au lundi 18 avril

Exposition « Dès aujourd'hui, soyons les éco-citoyens du développement durable ! »

Espace Marie-Hélène Gouleau.
Lundi, Mardi, Vendredi : 16h30-18h30,
Mercredi : 10h30-12h et 14h30-18h30,
Samedi : 10h30-12h

➔ Vendredi 8 avril



Spectacle « La plus belle des poubelles » de la Compagnie Al et les Astrolobi pour tous les classes de CP et CE1 de la commune.

➔ Samedi 9 avril

Animation « 1, 2, 3 Triez ! » destinée aux enfants de CP-CE1-CE2, par l'association Lire à Sautron qui organisera au cours de l'après-midi, dès 15h à la bibliothèque, un atelier pratique autour de matériaux récupérés, racontera des histoires autour du développement durable.

Pensez à vous inscrire (20 places maximum) à l'accueil de la bibliothèque ou au **02 40 63 52 21**.

➔ Jeudi 14 avril

Soirée-débat sur les économies d'énergie dans votre habitation, animée par Xavier CABARET, conseiller-énergie de l'Association ALISEE et Jean-Jacques LHOTELLIER, responsable de la section « Sautron Nature ».

L'objectif de la soirée est de vous informer et d'échanger sur les économies d'énergie pouvant être réalisées dans votre habitation : isolation, chauffage...

A 20h30, salle 200 dans l'Espace de la Vallée, entrée libre.



Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



Budget 2011

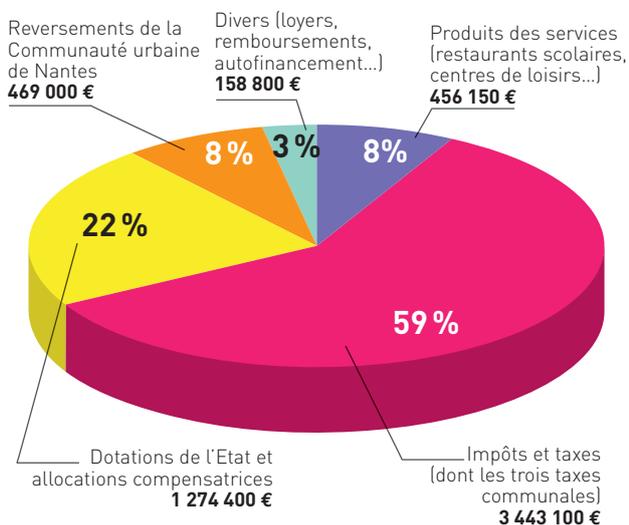
Le vote du Budget communal est toujours un temps fort de la politique locale menée par l'équipe municipale. Il révèle ses objectifs pour les habitants, les moyens mis en œuvre pour les financer et les principaux axes de sa gestion. Le Budget 2011 présenté et voté au Conseil Municipal le mardi 29 mars 2011 est un budget encore une fois prévoyant et dynamique, allié à une fiscalité très raisonnable et maîtrisée.

Il permettra donc en toute sérénité de maintenir et de développer des services solidaires et de qualité aux Sautronnais tout en continuant d'investir pour un avenir durable et équilibré de la commune.

Le budget 2011 s'élève à 10 310 768 €, se décomposant en 5 801 450 € pour le fonctionnement et 4 509 318 € pour l'investissement.

Taux d'Imposition	2010	2011
Taxe d'Habitation	14,34	14,56
Taxe Foncière Bâtie	14,47	14,76
Taxe Foncière Non Bâtie	37,38	37,94

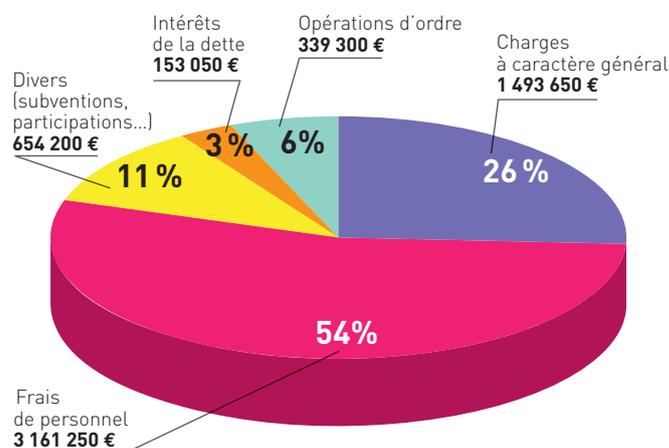
Recettes de fonctionnement :



Recettes de Fonctionnement
5 801 450 €

- ▶ Les Impôts des ménages comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur propriété bâtie et la taxe foncière sur propriété non bâtie.
- ▶ Les dotations comprennent à hauteur de 890 000€ la dotation forfaitaire versée par l'Etat.

Dépenses de fonctionnement :



Dépenses de Fonctionnement
5 801 450 €

- ▶ Les charges de personnel de Sautron restent bien en-dessous de la moyenne des charges de personnel des communes de même strate de l'agglomération.
- ▶ Les charges générales comprennent, en particulier, le passage de 2 à 4 produits bio par semaine dans l'alimentation des enfants fréquentant la restauration scolaire, l'entretien de la Vallée du Cens en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts), les dépenses liées au lancement de l'Agenda 21 ou encore le développement des offres culturelles.



Budget de fonctionnement :

Conformément aux engagements pris envers la population, les taux des impôts des ménages sont revalorisés cette année de façon très modérée. Sautron bénéficiera encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération.

A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants, dont la valeur locative du logement se situe dans la moyenne de Sautron (**4 772 €**) cette augmentation au niveau de la taxe d'habitation, représentera une contribution supplémentaire de **19 euros par an**, soit seulement **1,58 euros par mois**.

Budget d'Investissement :

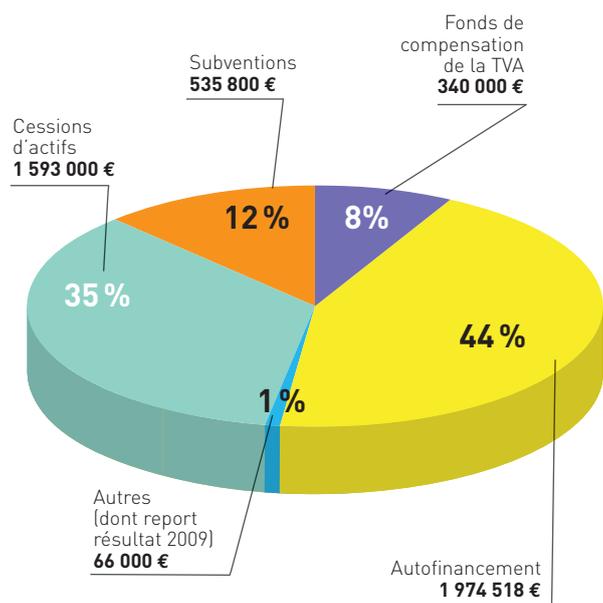
Une grande part de l'investissement est liée à l'aménagement du secteur de la Carrosserie (actions foncières, renouvellement urbain, construction d'un EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes), d'une crèche, développement et diversification de l'offre de logements).

A noter également : la création d'un cheminement piétonnier sécurisé pour l'accès au Parc des Naudières, la première phase de mise aux normes des bâtiments communaux pour

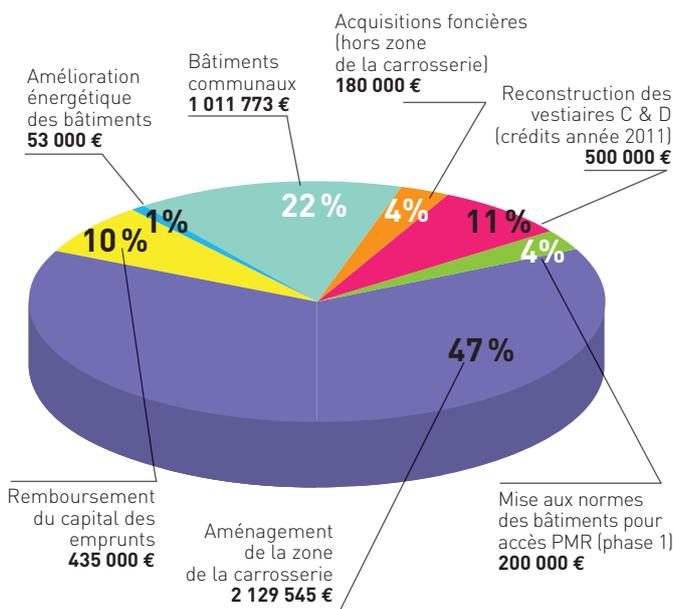
l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) et l'amélioration de leurs performances énergétiques, la rénovation des vestiaires C et D ou encore la réalisation d'une cuisine à l'Espace de la Vallée.

Sautron conserve une bonne capacité d'investissement et le taux d'endettement/habitant (**614 €**) reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate (**884 €**).

Recettes d'investissements*



Dépenses d'investissements*



*Hors opérations d'ordre liées à la zone de la carrosserie

Les Sages rendent leur 1^{ère} copie

Les membres du Conseil des Sages ont présenté le 28 mars le résultat de leurs travaux au bureau municipal et ont remis leurs rapports. Deux sous-groupes ont travaillé parallèlement sur le sujet des transports et celui de la culture.

TRANSPORT

« Etude des possibilités d'amélioration des liaisons de Sautron vers le CHU nord, la zone Atlantis et la station de tramway « François Mitterrand » par la ligne 90 »



Déroulement des investigations :

Examen des documents existants sur le sujet - Test de la ligne bus 90 par les membres du conseil - Entretiens avec des personnes représentatives : conseiller de quartiers, jeunes, retraités, élus - rencontre avec M. Retière en charge des Transports à Nantes Métropole.

Suggestions envisageables :

à court terme

- ▶ Accompagner le développement du covoiturage
- ▶ Compléter les informations « transport » existantes avec celles du Ter et du réseau Lila (Conseil Général)
- ▶ Instaurer une voie réservée aux bus de la ligne 90, préliminaire au

passage en « liaison express »

- ▶ S'insérer dans le projet Chronobus Indre/Orvault et doubler les liaisons Lila vers la gare de Nantes
- ▶ Accélérer la création de voies sécurisées pour les vélos

à moyen et long terme

- ▶ Anticiper les besoins de transport liés à la desserte de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes
- ▶ Veiller aux projets d'extension des lignes de tramway

CULTURE

« Etude des besoins d'évolution de l'offre d'événements culturels de Sautron »

Déroulement des investigations :

Interviews de 19 associations culturelles - interview de 3 communes à problématique identique à Sautron - rencontre avec Mme Hochard adjointe à la Vie Culturelle et à l'Événementiel - consultation des Sautronnais par questionnaire - traitement statistique des fichiers de réservations des salles destinées aux manifestations culturelles.

Suggestions :

- ▶ définir un programme culturel avec une réelle identité pour Sautron

Nouveauté sur le site de la ville !

- ▶ Le site la mairie www.sautron.fr vient de s'enrichir d'une nouvelle application qui vous permettra de découvrir et localiser sans bouger de chez vous les bâtiments municipaux, équipements sportifs, les salles municipales... Cliquez sur le lieu de votre choix et vous saurez tout !



- ▶ faire un livret « programme » et le faire connaître au plus grand nombre
- ▶ améliorer l'Espace Phelippes Beaulieux et l'Espace Saltéra pour un meilleur accueil des événements culturels, des artistes et du public
- ▶ améliorer l'outil de gestion des réservations pour une optimisation de l'utilisation des infrastructures existantes

La municipalité étudiera de près les possibilités de mise en œuvre de ces excellentes suggestions et remercie d'ores et déjà les Sages pour leur précieuse contribution à l'amélioration du cadre de vie sautronnais.

Une Sautronnaise à l'honneur Les palmes académiques pour Evelyne Petit



Quoi de plus beau comme récompense que d'être nommée « chevalier dans l'ordre des **Palmes académiques** » pour cette ancienne enseignante au collège Théophane Vénard, à Nantes. **Evelyne Petit** ne pouvait rêver mieux, après avoir passé de très nombreuses années à enseigner avec passion le français.

Modèle d'enthousiasme et d'engagement, elle a toujours été à la recherche de nouvelles méthodes

permettant aux élèves de participer directement aux apprentissages, et ainsi de se sentir valorisés, de (re) trouver le plaisir de venir à l'école. Ainsi, tous ses projets pédagogiques autour du travail d'écriture (concours d'écriture, invitation de musiciens de l'ONPL ou encore réalisation d'un cd pour apprendre la conjugaison) resteront sa marque de fabrique. Menés avec chacune de ses classes, ils intégraient parfois toute



l'équipe pédagogique.

Après toutes ces années auprès des élèves, elle nous confie qu'elle en retient deux mots : « émerveillement et respect. Émerveillement devant leur capacité à faire confiance et s'investir dans l'apprentissage, à s'étonner, et respect profond de ce qu'ils sont chacun ».

Devenue formatrice, elle passe désormais son temps à former les futurs professeurs et leur donner envie de chercher eux aussi des méthodes pédagogiques innovantes...



Nantes Métropole

Faire son marché chez le producteur, c'est de saison !

Vous voulez manger des produits frais de saison et rencontrer les personnes qui les produisent ? Vous voulez découvrir les produits du terroir nantais viande, légumes, fruits, miels, vins ? Deux solutions s'offrent à vous : la vente directe et les AMAP.

► **La vente directe** permet de se rendre directement chez le producteur, au sein de son exploitation et de repartir avec un panier rempli de produits de saison.

► **Pour les AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) le principe est simple : un producteur maraîcher produit près de chez vous fruits, légumes, produits laitiers, viandes, miels etc. Vous lui achetez en avance (en général pour un an) votre part de récolte. Ainsi chaque semaine, dans un point de vente défini, un panier de produits de saison vous attend selon vos besoins en variété et en quantité.

À noter, la charte des AMAP indique que la ferme partenaire doit cultiver sans utiliser de produits chimiques de synthèse ; aucune labellisation n'est obligatoire.

Pour trouver une AMAP proche de chez vous, allez sur le site

<http://amap44.org> 

► **Dame Nature et votre santé vous disent merci !**

Dans le cas de ces deux pratiques de consommation, les bénéfices pour la santé et l'environnement sont notables.

En effet, des légumes frais incitent à cuisiner et à redécouvrir le goût des

produits de saison. Ils sont adaptés aux conditions locales et nécessitent moins d'apports chimiques pour leur développement. En achetant près de chez soi, le transport des produits et les emballages sont diminués. Enfin, la vente directe et les AMAP permettent de valoriser le travail agricole et de créer une « éducation à la consommation » en établissant des passerelles entre la vie citadine et la vie rurale.

Pour poursuivre sur la voie de cette consommation éco-responsable, pensez à ces quelques règles d'or :

► **Moins de viande, plus de légumes !**

Un kilo de viande nécessite jusqu'à 10 kilos d'orge ou de blé pour être « fabriqué », mieux vaut réduire cette consommation et alterner viandes, poissons, œufs, fromages et protéines végétales (soja, pois chiches, lentilles).

► **Moins d'emballages.** Préférez des aliments en vrac, en grand conditionnement (évitez les portions individuelles) ou emballés avec des emballages recyclables. Prenez avec vous un cabas réutilisable.

► **Moins de gaspillage dans votre poubelle !** Entre 10 et 18 % de notre poubelle sont des aliments. Une partie de ces aliments est entamée et certains sont encore intacts, retrouvez l'art d'accommoder les restes.

► **Chiffres clés concernant le territoire de Nantes Métropole :**

- **60 % d'espaces agricoles** et naturels protégés
- **476 sièges d'exploitations agricoles** dont 70 pratiquent la vente directe
- **1 544 emplois**

Rappel des logos liés à l'environnement appliqués aux filières de :

► **l'alimentation** label français et label européen



ou le **label européen** (contrairement au label français, il autorise 0,9 % de présence accidentelle d'OGM).

► **les cosmétiques**



► **les produits transformés** label NF environnement, label européen





○ Kidea international, générateur de rêves !

Installée à Sautron depuis début 2010, la **société Kidea International** appartient au groupe Fi-Nilousse spécialisé dans l'agencement commercial. Sous l'impulsion de sa **responsable Ariane de Ponnat** cette société s'est spécialisée dans la création de **meubler ludique pour l'aménagement** d'espaces destinés aux enfants de 2 à 10 ans. Les lieux ciblés ? Tous les endroits de passage que ce soit les administrations, les concessionnaires automobiles, les gares, les aéroports, etc. Sur ce marché spécifique, le succès est au rendez-vous ! KIDEA International est le seul fabricant français à proposer ce type d'aménagement et nombreux déjà sont les restaurants, les pharmacies ou encore les collectivités, parmi lesquelles la mairie de Sautron qui s'est vue généreusement gratifiée d'une table à jouer « Quatro Planet » par l'entreprise, à apprécier ce mobilier de qualité, écologique, ludique, original et simple d'utilisation. Les jeux sont créés, testés et fabriqués en

France dans leur usine de Sautron, ils sont entièrement conçus selon les normes de sécurité y compris pour les plus jeunes et ont le label environnemental PEFC, c'est-à-dire que le bois de ces jeux est issu de forêts gérées durablement. Autres avantages non négligeables, les jeux et les rangements sont intégrés et demandent très peu de place : sur 1m², 2 enfants jouent confortablement !

Le plus souvent inspirés de jeux populaires, ils ont déclinés en 4 thèmes, Trafic, Nature, Océan et Safari, sous la forme de jeu mural, totems de jeux ou table à jouer. Avec Kidéa les salles d'attente se transforment en fantastique terrain de jeux pour les enfants, tout est permis pour laisser libre cours à leur imagination !

Contact : La Hubonnière
02 40 63 89 99, contact@kidea.fr,
www.kidea.fr.

○ Ayez le réflexe CAAP OUEST pour les emplois familiaux !



Vous êtes un particulier et vous ne pouvez ou ne voulez plus entretenir votre maison ou votre jardin, effectuer divers travaux de rénovation ? Ou bien vous êtes un commerçant, un artisan, une entreprise et vous avez une surcharge de travail, un employé en arrêt de travail ou des travaux occasionnels à faire ? **C.A.A.P. Ouest** met à votre disposition des personnes compétentes et sérieuses pour effectuer des menus travaux de type tontes de pelouses, jardinage, petits travaux de bricolage (peinture, papier peint), réparations diverses, ménage, repassage, etc. Conventionnée par les services de l'Etat, l'association intermédiaire Caap Ouest a pour principal objectif l'insertion sociale

et professionnelle des demandeurs d'emploi, pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez à rentrer en contact avec eux :

Antenne de Couëron :
02 40 38 37 98 - 38 rue des Cygnes
La Chabossière
Permanences : lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h30
(mercredi et vendredi 17h)
Antenne de Saint-Herblain :
02 40 58 61 16

Par ailleurs, l'association tient une permanence en mairie de Sautron, le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 11h30. Renseignez-vous au service Vie sociale
02 51 77 86 96, www.caapouest.fr

○ Nouvelles installations

> Plombier chauffagiste

Depuis le début d'année, **James Girault**, habitant de Sautron de longue date, vous propose ses services de plombier chauffagiste sur la commune et ses environs.

Pour vos travaux de plomberie et vos dépannages, il est joignable au **02 51 70 55 39**

ou jamesgirault@free.fr.

Plombier chauffagiste James Girault, 33 rue de Bongarant.



> Ostéopathe

A compter du 28 mars, le cabinet d'ostéopathie de **Thomas Remaud** est heureux d'accueillir

Aurèle Grégoire pour le seconder.

Pour les joindre **02 40 58 19 75**
ou **02 28 07 23 93**.

Cabinet d'ostéopathie, 4 rue de la Chézine



> Salon « O'mascul'1 », coiffeur-barbier

Depuis début janvier, **Ludwig Terrien** a ouvert le salon de coiffure « O'mascul'1 » en remplacement de l'ancien salon « Moustache » au 28 rue de Bretagne. Ce jeune homme enthousiaste et dynamique propose désormais à sa clientèle en plus de ses talents de coiffeur des soins réservés exclusivement à la gent masculine, le service de barbier à l'ancienne.

Pour prendre rendez-vous et profiter des forfaits coiffure et/ou rasage, il est ouvert du lundi après-midi au samedi après-midi, contactez le au **02 40 63 16 97**.

O'mascul'1, 28 rue de Bretagne





Cabinet : Quadra architectes

○ Secteur de la Carrosserie : cette fois ça y est !

Les travaux de l'EHPAD et de la crèche vont commencer en mai prochain

Après les longues et difficiles étapes de concertation, d'étude, de recherche de partenaires et d'acquisitions foncières, le secteur ouest du site de la Carrosserie est fin prêt, et ce dans les temps impartis, pour le début des travaux de l'un des grands projets municipaux sur lequel s'était rassemblée une majorité de Sautronnais, comprenant la **construction d'un EHPAD** (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) **et d'une crèche partenariale**.

Ce nouvel ensemble en faveur des personnes âgées dépendantes, de l'amélioration des possibilités d'accueil des jeunes enfants et de la mixité sociale, sera composé rappelons-le de **83 lits pour la maison de retraite**, de **40 places de crèche** pour les enfants de 0 à 4 ans et de **15 logements sociaux** (8 T2 et 7 T3) à l'étage. La dimension intergénérationnelle du projet souhaitée par la municipalité, pour créer du lien social entre les générations et éviter l'isolement, a été respectée car dans le futur bâtiment implanté « en H » les deux établissements auront un hall en commun mais aussi un petit jardin et une salle d'activité polyvalente.

La réalisation de cette structure a été rendue possible par **l'apport du foncier dans son intégralité par la Municipalité et les financements croisés du Conseil général, de Nantes Métropole et de la CAF**. L'enveloppe globale s'élèvera à plus de 8 millions d'euros.



A noter également que l'EHPAD, qui sera géré par Mutualité Retraite, bénéficiera de l'habilitation à l'aide sociale pour permettre l'accès de tous à l'établissement.

La municipalité qui a désormais la maîtrise foncière sur l'ensemble du reste de la zone constructible autour de l'EHPAD a confié à Nantes Métropole Aménagement le soin d'y diligenter la **construction de petits collectifs** qui devraient offrir de **160 à 200 nouveaux logements** avec des consignes strictes en termes de réalisation : une part

imposée de 30% de logements sociaux pour chaque construction (ce qui, lié à l'accession abordable est très significatif du souci de la municipalité d'attirer les jeunes familles dont on a besoin sur la commune notamment pour le maintien et la réouverture de classes) et le respect de l'harmonie architecturale et paysagère du site.

Ce nouvel ensemble urbain moderne et d'avenir répondra donc aux attentes des Sautronnais et respectera l'esprit « ville à la campagne » si cher aux habitants.



Cabinet : Quadra architectes

► Visuel du projet de l'EHPAD.



Sécurité

Les travaux du chemin piétonnier vers les Naudières ont commencé

Sous l'impulsion et avec une certaine « ténacité » de la municipalité, un accord a enfin été trouvé entre la Ville de Sautron, le Conseil général et Nantes Métropole pour **réaliser un chemin piétonnier** entre le terminus de la ligne de bus 90 et le Parc d'attraction des Naudières.

Il s'agit de sécuriser l'accès des nombreux usagers se déplaçant à pied

vers ce haut lieu des loisirs sautronnais, car depuis des années il n'était pas rare de voir d'importants groupes de piétons, avec enfants et poussettes, se risquer faute d'aménagements sur les bas-côtés de cette route très fréquentée et cette situation laissait craindre de graves accidents.

Le chemin réalisé longera donc la route départementale 965 sur environ 1,2 Km

et sera séparé de la chaussée par des glissières. A noter que les vélos pourront aussi l'emprunter en respectant des consignes strictes. Le coût total de cet aménagement très attendu est de **120 000 €, réparti à part égales entre les collectivités partenaires**, soit 40 000 € chacune. Ce nouveau cheminement sera achevé avant l'ouverture du parc début avril.

Zones humides, un atout écologique à préserver

Un inventaire des zones humides et des cours d'eau a commencé début 2011 sur l'ensemble du territoire de l'agglomération nantaise, sous le pilotage de Nantes Métropole et en étroite collaboration avec les communes. Son but est simple : **mieux connaître ces milieux, leur localisation et leurs fonctions**. Ces espaces naturels riches mais néanmoins fragiles ont un rôle important dans notre écosystème en assurant diverses fonctions :

- **hydrologiques** (limitation des crues, recharge des nappes phréatiques...),
- **épuratrices des eaux** (filtre physique et biologique),
- **biologiques** (de nombreuses espèces dépendent des zones humides pour se nourrir ou se reproduire)
- **économiques** (agriculture, pêche, tourisme...).

Les cours d'eau aussi ont leur importance : ils contribuent au cadre de vie et à la qualité du paysage et sont des zones de vie et de reproduction de nombreuses espèces animales et végétales.

Une fois cette étude effectuée, il sera beaucoup plus facile de préserver les précieuses vertus de ces zones en les intégrant dans les documents d'urbanisme.

Les premiers inventaires de terrain sur Sautron ont débuté le 21 février. Pour cela, des observations de terrain sont faites parfois sur vos terrains, par une personne habilitée par la Préfecture.

Habitants et propriétaires privés, nous vous remercions de bien vouloir contribuer au bon déroulement de son travail en lui réservant le meilleur accueil.

Les trésors naturels de Sautron se dévoilent pour vous...



► Grâce au partenariat mis en place entre la municipalité et la Ligue de Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique dans le but de mettre en valeur et protéger le patrimoine naturel de Sautron, des sorties naturalistes sont proposées gratuitement chaque année. Sur deux matinées, vous partez à la découverte ou la redécouverte de la faune et de la flore présentes sur la commune.

► **samedi 16 Avril 2011**, le matin « Bocage de Bongarant », durée 2h30

► **mercredi 4 mai 2011**, le matin « Les oiseaux de la Vallée du Cens », durée 2h30.

► Pour ces deux sorties, pensez à vous inscrire au préalable auprès de la **LPO de Loire-Atlantique au 02 51 82 02 97**. **D'autres sorties naturalistes vous intéressent ?** Un guide des sorties LPO est disponible en mairie ou consultez-le sur le site loire-atlantique.lpo.fr.

Travaux forestiers dans la vallée du Cens Un patrimoine naturel à la norme ONF !

La commune de Sautron possède environ 43 hectares au sein de la vallée du Cens dont une grande majorité est boisée. Des campagnes régulières d'entretien ont toujours été réalisées sur ces boisements soit en régie par les services municipaux, soit par le biais d'associations d'insertion ou de prestataires extérieurs. L'objectif de ces **campagnes d'entretien** était la préservation, la sécurisation des boisements en éliminant les sujets morts, fortement dépérissants ou dangereux pour les promeneurs.

Afin de mettre en œuvre une stratégie plus globale et surtout durable sur ces espaces, la municipalité a décidé en 2009 de solliciter l'**Office National des Forêts** (ONF) pour établir sur les propriétés communales boisées de la vallée du Cens un plan de gestion, qui après étude des peuplements et analyse

phytosanitaire de chaque parcelle boisée, permet de définir un programme d'action sur plusieurs années.

Cet hiver une première tranche d'entretien a été réalisée, sur la base de ce plan de gestion. **Trois sites ont ainsi été travaillés :**

- **un ensemble de terrains** face aux ateliers municipaux,
- **une parcelle boisée** située entre la Rue des Rosiers et la Rue des Primevères
- **une parcelle de 2500 m²** sous la rue de la Métairie.

Ce dernier chantier était sans aucun doute le plus visible car l'état des boisements, principalement des châtaigniers en voie de dépérissement, a nécessité une coupe de la quasi-totalité des arbres. L'objectif affiché du plan de gestion établi par l'ONF était sur cette parcelle de favoriser une

régénération naturelle des boisements à partir des sujets voisins (chênes). Cet entretien a été réalisé fin décembre et au regard de l'impact sur le paysage de cette coupe, la municipalité a décidé, pour accompagner la régénération naturelle, d'assurer **la plantation complémentaire de 150 à 200 plants** de sujets d'essences nobles (à dominance chêne sessile, hauteur de 0,80m) munis de grillages de protection contre les chevreuils.

La préservation d'un patrimoine forestier est une stratégie longue qui nécessite plusieurs dizaines d'années, mais qui se révèle parfois nécessaire pour assurer la pérennité des forêts. L'accompagnement des travaux par des plantations permettra d'atténuer l'impact visuel dans le temps pour le plus grand agrément des riverains et des promeneurs.



Aménagement et sécurisation de l'entrée nord

Depuis plusieurs années la municipalité attire l'attention des collectivités responsables sur la dangerosité de la RD 26 au niveau de l'entrée de ville nord de l'agglomération. Cette route départementale assure, sur la partie nord du territoire communal, la jonction entre la route départementale 42 (axe Orvault-La Paquelais) et la rue de la Vallée. Cet axe supporte une circulation conséquente et la transition entre l'espace rural et naturel et la zone urbanisée n'est marquée par aucun aménagement spécifique. De plus, une longue descente marquée de virages prononcés débouche directement sur un parking non véritablement aménagé constituant l'espace de transition avec la ville.

Sous l'impulsion de la municipalité, **un aménagement de ce parking et de la voie** située devant les ateliers municipaux devrait prochainement venir corriger cette situation.

L'objectif est double, à savoir sécuriser cet axe dans sa transition entre la campagne et la ville tout en marquant cette entrée de ville sur le plan du paysage urbain.

Le projet comportera plusieurs axes :

- **1. sécurisation de l'entrée** de ville par l'adoption d'un dispositif de ralentissement de type chicane ou giratoire
- **2. aménagement paysager** de cette entrée de ville par des créations fortes d'espaces verts à thèmes
- **3. reconfiguration** et sécurisation du passage piéton assurant la continuité piétonne de la promenade de la vallée du Cens
- **4. aménagement du parking** avec la création de 35 places de stationnement
- **5. identification** de ce parking comme parking privilégié pour le covoiturage afin de désengorger le centre ville de la voiture dites « ventouses »
- **6. création d'une rampe et d'un escalier** pour accéder à l'espace ludique de la Bretonnière (plan d'eau, parcours CRAPA, aire de pique nique)

Cet aménagement réalisé par Nantes Métropole devrait avoisiner un budget prévisionnel de **300 000 €**.

Si les études sont encore à ce jour en cours de finalisation, les travaux devraient débuter au cours du deuxième semestre de cette année. Nous reviendrons ultérieurement sur cet aménagement.



Solidarité Top départ pour le Parrainage Emploi

La 16^{ème} édition de parrainage « Une passerelle pour l'emploi » a été lancée par les villes de Sautron et d'Orvault courant février.

Pas moins de 11 personnes en recherche d'emploi se sont inscrites à cette opération et vont bénéficier durant 5 mois des conseils avisés de chefs d'entreprises, afin d'optimiser leur recherche.

Au programme, travail sur le CV, la lettre de motivation, la confiance en soi ou encore préparation aux entretiens d'embauche, élargissement du réseau de recherche et meilleur ciblage des entreprises... Cette opération de « coaching personnalisé » est plus que

positive pour ces jeunes, puisque l'an dernier 70% ont trouvé à la fin du parrainage un emploi.

Historique

Fort du succès du « Forum pour l'emploi », organisé en 1994 par Orvault et qui permettait déjà de regrouper entrepreneurs et partenaires économiques locaux, les villes d'Orvault et de Sautron s'associent depuis plus de 15 ans pour proposer cette opération de parrainage et montrer la situation du marché de l'emploi local.



AAFP /CSF, le service d'Aide à domicile pour les Personnes Agées et/ou personnes handicapées

Vous ou un de vos proches avez besoin d'une aide pour vivre à votre domicile et retarder l'entrée en établissement ? Vous souhaitez être aidé pour l'entretien de votre logement, pour vos courses, être accompagné pour la toilette ou les repas, etc. ? Les services de l'AAFP peuvent intervenir à votre domicile.

Pour tout renseignement
contacter le 02 51 80 62 72.

Une permanence est organisée chaque 4^e lundi du mois au service Vie Sociale de la Mairie (10h-12h).



Sachez que l'AAFP propose un nouveau service « bien dans son corps, mieux dans sa tête », un moment de détente et de bien-être proposé aux personnes pour se mettre en valeur et reprendre confiance en soi. Soins du visage, des mains, maquillage, relaxation telles sont les prestations que l'AAFP propose au domicile de ses usagers.

Jobs d'été, pas de temps à perdre !

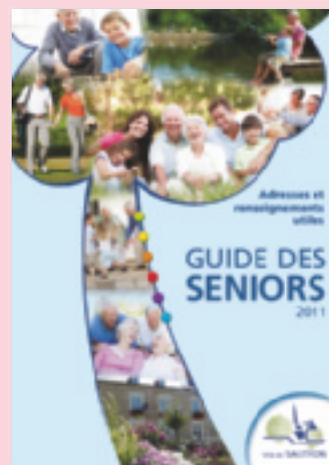
Pour vous aider dans vos recherches d'un emploi saisonnier pour cet été, la Mairie met à votre disposition un « Mini Guide Saisonnier 2011 ». Vous y trouverez les renseignements utiles sur la législation du travail, des adresses, des informations...

Alors, pour mettre toutes les chances de votre côté dans cette recherche d'emploi, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie auprès du service Vie Sociale 02 51 77 86 96.

Seniors

Guide pratique pour faciliter le quotidien.

Maintien à domicile, téléassistance, aides personnalisées ou encore établissements d'hébergement ou cartes de transports et de stationnement ? La Mairie a mis à jour pour les Seniors et leur entourage un document qui regroupe une multitude de renseignements pratiques et qui répond aux questions que vous vous posez. Toutes les thématiques pour mieux vivre au quotidien sont abordées, vous y trouverez les adresses et les coordonnées des lieux qui peuvent vous être utiles. Vous vivrez ainsi sereinement à Sautron !



Ce guide a été adressé par courrier à tous les seniors de plus de 70 ans. Il est téléchargeable sur le site www.sautron.fr.





Les P'tits Bouts

Graine de fermiers chez les 0-3 ans !

Les enfants ont travaillé de bon train car les animaux de la ferme n'ont plus aucun secret ! Depuis le début d'année, les nombreuses activités mises en place ont permis aux « P'tits Bouts » de découvrir le mode de vie de ces animaux, les activités de la ferme et de réaliser une frise géante rassemblant pêle-mêle poules, canards, vaches ou cochons fabriqués de leurs mains !

Les bénévoles de l'association AINES se sont associées à l'équipe du multi-accueil pour ce projet, en animant à deux reprises, et dans la plus grande convivialité, des activités de collage et de peinture sur les silhouettes d'animaux qu'elles avaient préalablement réalisées. Une découverte grandeur nature de ces animaux est prévue mi-mai lors de la visite à la Ferme « la Clé des Champs » à Bouguenais.

RAM : nouvelles modalités pour participer aux activités

Le Relais Assistantes Maternelles, outre sa qualité de lieu d'information, de documentation et d'échange pour les parents et les assistantes maternelles, propose plusieurs fois par semaine des activités d'éveil, de motricité et des jeux pour les 0-3 ans accueillis chez une assistante maternelle de la commune ou une garde à domicile.

A raison de deux matinées, la fréquentation n'a cessé d'augmenter depuis l'ouverture du RAM en 2007. Afin de conserver de bonnes conditions d'accueil pour les tout-petits et de continuer à offrir un environnement agréable pour tous, le nombre de séances d'activités augmente et ainsi **une troisième matinée le mercredi matin** est mise en place à compter de début avril. Elle se déroulera à la salle de Blanchardière de 9h à 11h30. Notez bien que désormais, l'accès à

ces matinées se fera sur inscription auprès de la responsable du RAM, le nombre de places étant limité à 8 assistantes maternelles par séance. Ces nouvelles modalités doivent permettre à la responsable, éducatrice de jeunes enfants, de proposer un accompagnement personnalisé et individualisé de chaque enfant et assistante maternelle fréquentant ces matinées.

Enfin, **les permanences administratives** sont adaptées à ces nouveaux horaires d'activités, elle vous reçoit **les mardis et jeudis** de 13h30 à 17h15 et **le vendredi** de 14h45 à 17h15.

- **Info :** le planning des activités est disponible sur www.sautron.fr.
- **Contact :** Ram, 25 rue de la Vallée, 02 51 77 86 89 ou ram@sautron.fr

Les P'tites Canailles

Voyage dans l'univers féérique des rois et reines

Les P'tites Canailles se rêvent rois reines, princesses et chevaliers tous les mercredis.

Depuis début septembre ils se sont lancés dans la fabrication de décors de châteaux forts avec des figurines de chevaliers et de princesses, se sont

fabriqués des écussons, sont partis à la découverte du château de Barbe Bleue à Tiffauges ou encore du Puy du Fou...

Au mois de juin le rêve va enfin devenir réalité pour les enfants : ils vont passer une nuit entière dans au château de la Turmelière à Liré !

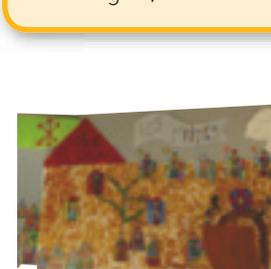
○ Du changement dans les ALSH

➤ A partir de cet été, plusieurs nouveautés sont à noter dans les accueils de loisirs. Tout d'abord, **les horaires d'accueil seront élargis** : les Accueils de Loisirs (ALSH) seront ouverts de 7h45 à 18h30. Ce changement d'horaires s'accompagne d'une **nouvelle répartition géographique** des ALSH, selon l'âge de l'enfant : accueil des 3-6 ans ainsi que des 10-12 ans à la Salentine (Orvault), accueil des 6-10 ans à la Ferme de la Forêt (Sautron). Enfin, l'offre de transport est refondue, les déplacements se feront uniquement entre Orvault et Sautron, le départ de Sautron se fera à 8h45 de la Ferme de la Forêt et le retour le soir à 17h35.

○ La mobilité en Europe, pourquoi partir ?



➤ Un petit guide est à la disposition des jeunes à l'accueil de la Mairie. Une expérience à l'étranger est une ouverture sur le monde mais cela exige de s'y prendre à l'avance. Préparer son départ c'est aussi anticiper sur le financement, penser au logement, aux transports, à sa couverture sociale et commencer à découvrir le pays où l'on souhaite se rendre, sa culture, sa langue, ses habitants !



○ A noter !

Les P'tites Canailles ainsi que les animatrices Michèle, Anne et Patricia tiennent à remercier chaleureusement Aude, stagiaire et les bénévoles de l'association Aïnés qui les ont aidé dans la fabrication des décors et costumes de carnaval.



Sculptures sonores à la Halle

Avec « Philemoi », un voyage interstellaire aux frontières de la musique et des arts plastiques

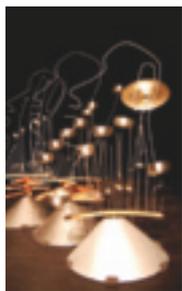
Du **11 au 13 mai** prochains dans le cadre d'ateliers pédagogiques et le **samedi 14** pour une grande journée festive tout public avec exposition sonore interactive et concert, Sautron accueillera le collectif « **Philémoi** » sous la Halle de la Linière.

Venez nombreux découvrir « **l'Espace Sonore Interactif** », une exposition à toucher et à jouer, animée par des sculpteurs de sons... Sculptures d'ardoise et de bronze à tiges de verre frottées, structures de bois et de métal percutees par des mailloches, méta-instruments joués à distance par captation de mouvement..., mettant en jeu plus d'une vingtaine de « **Sculptures Sonores acoustiques-numériques** », l'installation sonore interactive se présente comme un espace de jeu au sein duquel les sculptures ont besoin de la main ou du corps du visiteur pour devenir paysage sonore. A la fois composée de sculptures et instruments de musique, elle permet à chacun, sans formation musicale et quelque soit son âge, d'improviser et de jouer librement avec les sons, de découvrir

de nouveaux gestes musicaux et de créer ses propres paysages sonores : le spectateur devient acteur et, comme un magicien, réveille les sculptures endormies...

Le point d'orgue de cette animation sera le **concert-images intitulé « Voyages Interstellaires »**, qui aura lieu dès 20h30 sous la Halle de la Linière, un spectacle sonore et visuel qui réunira musique et bande dessinée...

Evoluant entre sculptures sonores et instruments traditionnels, deux musiciens improviseront une toile sonore inspirée par la projection d'un conte dessiné futuriste, et, avec la complicité d'un marionnettiste, entraîneront les publics de tous les âges dans un voyage à travers le temps et l'espace...



La Franquette à pistons, les vieilles dames paraden !

Le samedi 21 mai, des vieilles dames « *bien carrossées* » se rassembleront sous la Halle de la Linière à l'occasion de la 4^e édition de la **Franquette à Pistons**. Les 21 et 22 mai près de 80 véhicules anciens, voitures, cabriolets et motos partiront du Pays de Retz pour une balade de plus de 300 km sur les routes de Loire-Atlantique. De véritables bijoux à 2 ou 4 roues se pavaneront sous vos yeux samedi 21, de 12h à 15h, avant de reprendre la route...

Parmi les modèles présents, se trouveront des véhicules d'avant-guerre de type Citroën C6, Roll Royce, des voitures populaires Renault 4 CV, Peugeot 404, Peugeot 203, Simca Versailles, des cabriolets Ford Mustang, Lotus Seven, Triumph Stag, Renault Caravelle, sans oublier les deux-roues Gnome et Rhône, BMW, et beaucoup d'autres encore...

Venez nombreux découvrir toutes ces belles mécaniques !



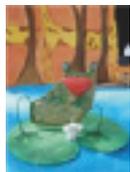
Coup de projecteur sur les prochaines animations de la Bibliothèque

ⓐ Samedi 9 avril :

Animation « 1, 2, 3 Triez ! » destinée aux enfants de CP-CE1-CE2, animée par l'association Lire à Sautron qui organisera au cours de l'après-midi, dès 15h à la bibliothèque, un atelier pratique autour de matériaux récupérés, racontera des histoires autour du développement durable. Pensez à vous inscrire (20 places maximum) à **l'accueil de la bibliothèque ou au 02 40 63 52 21.**

ⓑ Mardi 3 Mai :

Dans le cadre des Heures du conte, la bibliothèque présente pour les enfants de 1 à 3 ans, dès 11h, le spectacle « **Comme ci ou bien comme ça** » de Sabrina Ricolleau. A l'aide de petites marionnettes, elle viendra nous



raconter entre autres les histoires de la souris et du voleur, de la grenouille à grande bouche mais aussi celle de la petite taupe qui cherche... Mais que cherche-t-elle d'ailleurs ? Pour le découvrir, réservez vos places à l'accueil de la bibliothèque ou par téléphone **au 02 40 63 52 21.**

ⓐ Jeudi 12 mai :

Soirée consacrée à la **clôture du Prix des lecteurs 2010/2011** et organisée par « Lire à Sautron », dès 20h30, à la Bibliothèque municipale. Vous découvrirez enfin quel livre aura remporté le succès des lecteurs sautronnais cette année...

Lire Ici et Là, Les enfants sur la trace de leurs ancêtres !

La lecture des livres du **Prix « Lire Ici et Là »** se poursuit. Les enfants des classes d'Astrid Chuniaud et d'Emmanuelle Rannou se sont retrouvés à la bibliothèque le 10 février dernier pour un spectacle autour des livres sélectionnés. **Kamal Rawas, comédien de la compagnie Le Rire du Miroir**, a permis de leur faire découvrir

d'une autre manière les ouvrages en compétition. Il a comblé son auditoire par son inventivité et une mise en scène originale des différents livres en compétition, tantôt les déclamant, tantôt les mimant. C'était l'occasion idéale pour eux de s'y replonger, voire même de leur donner envie de relire ceux qu'ils avaient peut-être moins appréciés en première lecture...

Poursuivant leur travail sur la thématique de la famille abordée par la sélection, ils sont partis à la **découverte de la généalogie** lors d'une rencontre avec les membres de **l'association AINES**. Ils ont échangé sur les changements du quotidien entre hier



ⓐ Semaine de l'Europe



➤ Dans le cadre de la journée de l'Europe, la Municipalité organise **du 9 au 14 mai** une exposition sur le thème de « **l'Europe de 6 à 27** ». Venez découvrir les 27 pays de l'Union Européenne, vous enrichir de leur culture, leur diversité et mieux comprendre leur histoire, leurs spécificités... A vivre en direct à **l'Espace Marie-Hélène Gouleau**. Entrée libre !

ⓐ En avant la musique, le 21 juin sera festif !



➤ La Halle de la Linière et le parc vont se mettre en scène **le soir du 21 juin** à l'occasion de la 30^{ème} **Fête de la Musique** et vont résonner de notes pop, rock, teintées de salsa et merengue tout au long de la soirée. **Temps forts :** 17h30 bal pour les enfants, 20h30 le groupe nantais d'origine latino-américaine « **Los Faros** ». La seconde scène accueillera notamment l'école de musique. De nombreuses animations pour enfants auront lieu dans tout le parc de la Linière.

et aujourd'hui et ont également réalisé leur arbre généalogique ainsi qu'une frise chronologique sur les grandes inventions du 17^{ème} au 21^{ème} siècle.

En attendant le vote final du 22 avril qui clôturera le prix 2011, les enfants iront **visiter les Archives départementales**. Ils participeront à l'animation de découverte de la logique et des techniques de la généalogie, sur la base d'anciens écrits concernant un personnage illustre de la région, l'écrivain Jules Verne.

Parole aux élus de l'opposition

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre déclaration lue en ouverture du conseil municipal du 10 février 2011. Celle-ci venait en réponse aux propos diffamatoires que Mme Gessant avait tenu à notre rencontre lors du conseil du 11 janvier 2011. Nous avons en signe de protestation quitté le conseil.

Les faits que nous dénonçons sont précis: peut-on laisser passer sans broncher, selon l'expression de Mme le Maire, des projets qui passent de 1M€ à 1,8 M€ (les halles), des classes qui ferment sans discussion avec les parents, l'opacité de la politique d'urbanisme quand les créations de logements sociaux sont réduites sans explication en bureau municipal, les relations tumultueuses avec les associations.

En tant qu'élus de Sautron sur la liste « Sautron Ensemble et Autrement » nous sommes farouchement attachés à notre cité et demandons qu'une démocratie exigeante règne parmi nous sans freins ni tabous.

Les élus de la liste Sautron Ensemble et Autrement

Déclaration en ouverture du conseil municipal du 11 janvier 2011.

«Votre déclaration lors de ce conseil, reproduite dans ce compte rendu, suscite de notre groupe une réponse indignée. Vous y parlez venant de nous de diatribes coutumières, d'opposition systématique, d'archaïsme, de contre-vérités que vous devriez accepter sans broncher ou encore de propos diffamatoires.

Nous sommes élus et à ce titre nous représentons les Sautronnais tout comme vous. Et figurez-vous que les Sautronnais nous parlent et que nous les écoutons. Nos propos traduisent leurs appréciations de vos actions. Nos écrits les informent. Cela s'appelle le débat démocratique et le respect de l'autre. Nul besoin pour cela d'une charte du bon citoyen.

Ce n'est pas par hasard que beaucoup de Sautronnais regrettent la disparition d'entraide Sautron, de la mise en veilleuse du tournoi d'échec, de relations mouvementées avec des associations, de fermeture de classes à la prochaine rentrée, des halles dont le budget a

doublé en cours de réalisation alors que nous n'avons jamais émis de critiques fondamentales au projet sur le plan technique et que vous le savez peut-être bien des Sautronnais en ont contesté l'architecture.

Par exemple pour les écoles, Madame le Maire ne semble pas souhaiter expliquer aux familles l'action éventuelle de la municipalité en faveur du maintien des classes publiques puisqu'elle a fait bloquer l'information d'une association de parents vers des familles sautronnaises. La commission familles et vie sociale traitant des sujets scolaires a eu lieu le 24 janvier sans évocation des classes à fermer l'an prochain. Cette politique de censure visant à éviter les sujets encombrants, à l'encontre de la diffusion d'informations que les parents sont en droit de revendiquer en démocratie, n'est malheureusement pas nouvelle.

Malgré ce que vous dites notre opposition est loin d'être systématique, nous votons de nombreuses délibérations probablement plus de 50%. Nous apportons en commissions une créativité souvent reconnue par des personnes de votre majorité. En conseil nous apportons notre contribution sur de nombreux sujets au grand dam de ceux qui nous disent vouloir se coucher avant minuit !

Vous nous dites que vous vous réservez le droit de porter les critiques de l'opposition à la connaissance des instances compétentes et des Sautronnais. Nous ne demandons que cela et vous en remercions par avance. En ce qui nous concerne, nous continuerons à informer les Sautronnais sur nos positions et à les écouter à chaque fois qu'ils nous exposeront leurs difficultés et leurs opinions.

Dans ce contexte le groupe d'opposition a jugé excessif et inacceptable le procès qui lui est fait et, en conséquence décidé de quitter la table de ce conseil municipal.»

Les élus de la liste

« Sautron Ensemble et Autrement »

Nous sommes à votre disposition tous les premiers lundis de chaque mois à notre

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- > Maëna JAOUEN
- > Romain LALBAT
- > Marine MÉLOIS
- > Tifenn BLANCHARD DE LA BUHARAYE
- > Louis HOCHET
- > Théophile VINCENDEAU
- > Nikko GONNET
- > Alexandre WHEELER

Mariages

- > Martial LARUE et Sylvie ROSADA

Décès

- > Alexandre AURIEUX
- > Philippe DOR
- > Marcel TISSOT
- > Anne PELLOUX-PRAYER veuve BOULESTEIX
- > Georgette BALZAC veuve GALIOT
- > Monique MAGREZ épouse BOUGEARD
- > Jeannine COUDRAIN veuve LE JONCOUR
- > André MENANT
- > René TRONQUOY
- > Pascal DOUAUD
- > Henri ELUARD
- > Fernand LHARDY
- > Liliane REDOR épouse COURIO
- > Albert ROLLAND

permanence salle de la vallée de 18h à 19h au bureau des élus en rez de jardin ou par internet à l'adresse suivante :

dominiquergautier.sautron@gmail.com

**Dominique GAUTIER,
Mireille GALLANT,
Gérard RUSSEIL,
Sylvie DEMANGEAT LECONTE,
Gérard VRIGNON.**

Recherche familles d'accueil pour une insertion sociale réussie

La Protection judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice) de Loire-Atlantique recherche des personnes ou des familles pour accueillir à leur domicile des jeunes âgés de 13 à 18 ans.

Cet accueil de jeunes en difficulté a pour but de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, en coordination avec une équipe éducative qui assure un soutien continu. Une indemnisation est attribuée en tant que collaborateur occasionnel de l'Etat.

- Si vous êtes prêts à aider ces jeunes à accéder à l'autonomie et à une meilleure régulation de leurs relations sociales et familiales, **Contactez : l'Unité Éducative d'Hébergement Diversifié (UEHD) au 02 40 35 69 30 ou par courrier : 27 rue Arthur Honegger 44400 Rezé.**





► Porte de Bretagne



Histoire et culture

Evolution de Sautron

Notre commune est en train de connaître sa deuxième grosse évolution. Retour en arrière sur les principales évolutions de Sautron au cours du 20^e siècle, notamment autour du secteur de la Carrosserie et de ses différentes activités.

La première a débuté en **1965** avec la réalisation du lotissement du Val du Cens, qui a vu sortir de terre en quelques années 250 maisons. Ces constructions ont modifié la population du bourg mais n'ont pas changé son aspect. Par contre depuis la construction de l'immeuble du Berligout et des autres immeubles sur la route de Vannes, c'est la physionomie de Sautron qui va être complètement transformée. La modification de la Zone de la « Carrosserie » va encore accentuer le phénomène. Sur cette zone étaient installées trois activités importantes : charronnage, restauration et garage. La plus ancienne remontait au tout début du 20^e siècle.

La Carrosserie

Avec le forgeron et le maréchal-ferrant, le charron était l'artisan indispensable d'un bourg agricole. Le premier charron connu était **Pierre Ricordeau** installé au Frêne. **En 1901, Alexis Radigois**, né à Couëron, vint s'installer comme charron à Sautron. En 1905, il construit au 17 de la rue de Bretagne une maison et un atelier de charronnage. Il vend son

fond de commerce en 1928 à Louis Drouet. L'atelier de charronnage, la maison principale (maison Ragot), ainsi que le hangar et le pressoir restent la propriété d'Alexis Radigois et sont en bail à Louis Drouet.

Dès 1957, la traction animale étant en voie de disparition, **Louis Drouet** commence à faire un peu de carrosserie. Son fils Maurice le remplace en 1962, à ce moment le charronnage a complètement disparu. C'est le début du développement de la carrosserie. En 1994, le fond de commerce, seul, est vendu. Le nouvel acquéreur restera 10 ans sur place avant d'aller s'installer à Vigneux. Les bâtiments sont ensuite rachetés par la municipalité et démolis début 2011.

La Porte de Bretagne

Eugène Radigois, le fils d'Alexis le charron, installe **vers 1930** dans la maison de son père une pâtisserie et une salle de restaurant. A la fin de la guerre, vers 1945, il édifie en bout de sa maison un baraquement américain de la guerre de 40 qui disparaît en 1968. Les repas et les bals de mariage ainsi que le bal du comité des fêtes y ont organisés. En 1968, son fils aussi prénommé Eugène remplace le baraquement par une construction en dur.



► Carrosserie Drouet et la Maison Ragot

Jusqu'au 24 décembre 2009 le restaurant sert quotidiennement 120 couverts. Le week-end il est ouvert pour des festivités sur commande, il peut alors servir jusqu'à 230 couverts. La nécessité de gros travaux et les préoccupations d'acquisitions foncières de la municipalité ont conduit au rachat du restaurant, fin 2009, par la Mairie de Sautron. Fin 2010 le bâtiment est rasé.

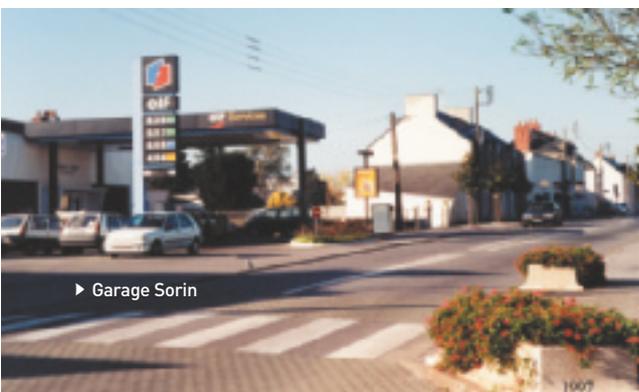
Le Garage

En 1955, à l'emplacement de la ferme Civel, **Monsieur Vrignaud** ouvre le premier garage station-service, sous la marque « Elf ». C'est la première station-service ayant deux pompes pour distribuer les deux qualités de carburant de l'époque : le super et l'ordinaire. **En 1982, Monsieur Sorin** prend la suite. La station « Total » ferme fin 2010, le garage restera ouvert jusqu'en août 2011. Puis comme la carrosserie et le restaurant tout sera rasé pour faire place aux nouveaux bâtiments.

Les nouvelles constructions

Sur les terrains ainsi libérés seront édifiés un établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 83 lits, une crèche de 40 places et 15 logements sociaux dans la Résidence de « l'Air du Temps ».

Yves Messenger



► Garage Sorin

à retenir

Avril



1 au 3

«Sautron expose ses artistes»,
10h-19h, Espace Phelippes
Beaulieux. Entrée libre

8 au 18

Exposition « Dès aujourd'hui,
soyons les éco-citoyens du
développement durable », Espace
Marie Hélène Gouleau, entrée libre
aux horaires de la bibliothèque

9

Animation « 1,2,3 triez »(enfants
de CP-CE1-CE2), par Lire à Sautron,
15h, bibliothèque. Inscription au
02 40 63 52 21

14

Soirée-débat sur les économies
d'énergie dans votre habitation,
par l'Association ALISEE et Sautron
Nature, 20h30, Espace de la Vallée,
entrée libre

15

« Nota Bene » Chœur de femmes
autour du monde, par Paroles et
Musiques entre Cens et Chézine,
20h30, Espace de la Vallée

15 au 17

Exposition « la ménagerie sur
porcelaine », par Ascade, 10h-19h
(dimanche 18h), Espace Phelippes
Beaulieux. Entrée gratuite

16

Sortie naturaliste « Bocage de
Bongarant » (2h30), avec la LPO.
Sur inscription 02 51 82 02 97

16

Collecte Ecotox des produits
dangereux de ménage, 8h-12h,
place de la Gendarmerie

16

Stage disco/madison

par « Rythmes et
Danses », 14h30-
17h30, Espace Saltéra,
ouvert à tous, tous
niveaux confondus

16 au 17

« L'art prend l'air », Christophe
Crépin et Gérard Boittelle, 10h-19h,
Espace de la Vallée (salle 100)

22

« L'ours » et **« La Demande en
Mariage »** d'Anton Tchekhov par
l'Atelier du Soleil, 20h30, Espace
Phelippes Beaulieux

Mai



4

Balade « Les oiseaux de la Vallée
du Cens » (2h30), avec la LPO. Sur
inscription au 02 51 82 02 97

7 et 8

Tournoi annuel de Sautron Basket
Club au complexe sportif

8

Commémoration du 8 mai 1945

9 au 14

Exposition « L'Europe de 6 à 27 »,
Espace M.-H. Gouleau. Entrée libre

12

Soirée de clôture du Prix des
lecteurs 2010/2011, par Lire à
Sautron, 20h30, bibliothèque

11 au 14

Exposition de sculptures sonores
et ateliers animés par Philémoi,
Halle de la Linière

18

Réunion publique « l'Urbanisme à
Sautron », par la municipalité, 20h,
Espace Phelippes Beaulieux

20

Soirée de musique baroque
(clavecin, hautbois, traverso),
par Paroles et musiques entre
Cens et Chézine, 20H30,
Chapelle de Bongarant

20

Théâtre par l'Atelier du soleil,
« télé sketches » (J. Legeay),
20h30, Espace Phelippes Beaulieux

21

Théâtre par l'Atelier du soleil,
spectacle enfants, 20H30, Espace
Phelippes Beaulieux

21

« La Franquette à pistons »
exposition de vieilles voitures,
12h, Halle de la Linière

22

Vide greniers de l'amicale du
personnel de la Mairie, parking
Espace Saltéra

26

Don du sang - Collecte de sang,
16h30-19h30, Espace Phelippes
Beaulieux

28 et 29

Exposition des réalisations
Sautron Activités, 10h-12h30 et
14h-18h, Espace de la Vallée

Juin



18

Kermesse école de la Rivière,
terrain de la Kermesse

19

Kermesse école Saint-Jean
Baptiste, terrain de la Kermesse

21

Fête de la musique (divers
groupes et petit marché de terroir),
dès 17h, Halle de la Linière

24

Soirée « BIG BAND » organisée
par Paroles et Musiques entre
Cens et Chézine, 19H, Halle de la
Linière

24

Kermesse école de la Forêt,
à l'École de la Forêt

25 et 26

Gala à l'ONYX du MJS Club
Sautronnais (Modern'Jazz et
Stretching)

28

Journée d'animation sportive
et ludique, Halle de la Linière

